

—
VOEU
—

SOUTIEN A L'UKRAINE

MARS 2022



LE CESER EN QUELQUES MOTS...

Le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional, appelé CESER est issu de la loi de 1972 portant création des Régions.

Assemblée consultative, il s'agit de la deuxième institution régionale, formant avec le Conseil régional « LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES »

Le CESER a pour principale mission d'informer et d'éclairer le conseil régional sur les enjeux et conséquences économiques, sociales et environnementales des politiques régionales, et de contribuer au suivi et à l'évaluation des politiques publiques.

L'assemblée du CESER Auvergne-Rhône-Alpes compte 190 conseillers issus de 4 collèges, représentant :

- Les entreprises et activités professionnelles non salariées
- Les organisations syndicales de salariés
- Des organismes et des associations
- Des personnalités qualifiées (choisies et nommées par le Préfet de région).

Proposés par leur organisme d'origine et nommés par le Préfet pour un mandat de 6 ans, ils constituent la société civile organisée.

Le CESER émet des avis (saisines), des contributions (autosaisines), et intervient dans de nombreux domaines tels que l'emploi, l'innovation, la transition énergétique, la formation, la recherche, le sport, les finances, ou tout autre thème sur lesquels il lui semble opportun de se prononcer.

Le CESER Auvergne-Rhône-Alpes puise sa force dans les valeurs de la diversité, de l'écoute et de l'échange. Cette richesse lui permet de rendre des avis décisifs, fruit d'un travail collectif.

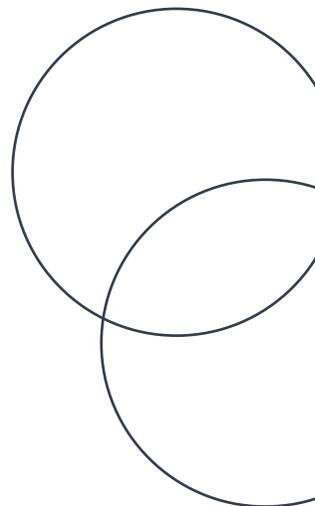


LE CESER AUVERGNE- RHÔNE-ALPES AVEC LA POPULATION UKRAINIENNE.

L'invasion de l'Ukraine par les armées de la Fédération de Russie constitue une agression injustifiée qui foule au pied le droit international et menace gravement la sécurité en Europe. Le CESER Auvergne-Rhône-Alpes condamne cette attaque militaire et salue le courage des Ukrainiennes et des Ukrainiens qui s'organisent pour résister à l'envahisseur.

Cette guerre en Europe, nous fait entrer dans une nouvelle ère qui requiert plus que jamais une unité européenne pour venir en aide aux populations ukrainiennes en activant la directive temporaire sur l'accueil indiscriminé pour les réfugiés ukrainiens et en imposant des sanctions au régime de Vladimir Poutine par le maintien d'un haut niveau de pression financière et économique sur la Russie.

Le CESER demande avec force le retour à la paix dans les plus brefs délais et soutient toutes les initiatives d'accueil et de solidarité avec les réfugiés ukrainiens en Auvergne-Rhône-Alpes.



—
VOEU
—

Crédits photos : 123 rf

ceser.auvergnerhonealpes.fr



CESER AUVERGNE - RHONE-ALPES / LYON

8 rue Paul Montrochet – CS 90051 – 69285 Lyon cedex 02
T. 04 26 73 49 73 – F. 04 26 73 51 98

CESER AUVERGNE - RHONE-ALPES / CLERMONT-FERRAND

59 Bd Léon Jouhaux – CS 90706 – 63050 Clermont-Ferrand Cedex 2
T. 04.73.29.45.29 – F. 04.73.29.45.20